

NATIONS UNIES

Assemblée générale

CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION

Documents officiels

Cinquième Commission
45e séance
tenue le
vendredi 19 décembre 1997
à 15 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 45e SÉANCE

Président : M. CHOWDHURY (Bangladesh)

Président du Comité consultatif pour les questions
administratives et budgétaires : M. MSELLE

SOMMAIRE

POINT 116 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1998-1999 (suite)

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/52/L.72/Rev.1 concernant le point 157 de l'ordre du jour (suite)

Traitement et pension de retraite du Secrétaire général et traitement et rémunération considérée aux fins de la pension de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement

POINT 115 DE L'ORDRE DU JOUR : BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997 (suite)

Second rapport sur l'exécution du budget-programme (suite)

QUESTIONS DIVERSES

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.5/52/SR.45
25 mars 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

97-83482 (F)



La séance est ouverte à 15 h 25.

POINT 116 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1998-1999 (suite)

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/52/L.72/Rev.1 concernant le point 157 de l'ordre du jour (suite) (A/52/L.72/Rev.1; A/C.5/52/36)

1. Le PRÉSIDENT propose que la Commission recommande à l'Assemblée générale de prendre acte du rapport pertinent du Secrétaire général et des recommandations connexes du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de noter que les incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/52/L.72/Rev.1 devraient être examinées dans le contexte du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 (A/52/303 et Add.1).

2. Il en est ainsi décidé.

Traitement et pension de retraite du Secrétaire général et traitement et rémunération considérée aux fins de la pension de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (A/52/7/Add.8)

3. M. MSELLE (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires) dit que le rapport du Comité consultatif (A/52/7/Add.8) est présenté à l'Assemblée générale en application des résolutions de celle-ci concernant les traitements et indemnités et la rémunération considérée aux fins de la pension des fonctionnaires. Les paragraphes 1 à 8 contiennent les observations du Comité consultatif concernant le traitement et la pension de retraite du Secrétaire général, ainsi que le traitement et la rémunération considérée aux fins de la pension de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les paragraphes 9 et 10 sont consacrés aux incidences financières des recommandations du Comité. Le projet de résolution annexé au rapport aurait pour effet d'actualiser les montants considérés. M. Mselle invite la Commission à approuver le rapport du Comité consultatif.

4. M. BOND (États-Unis d'Amérique) voudrait savoir comment a été déterminé le montant de 9 416 dollars mentionné au paragraphe 9b) du rapport du Comité consultatif.

5. M. MSELLE (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires) assure le représentant des États-Unis que le montant en question a été calculé avec soin, sur la base des recommandations figurant dans le rapport du Comité consultatif. Il lui donnera tous les détails voulus lorsqu'il aura pu consulter les justificatifs du calcul.

6. Le PRÉSIDENT propose que la Commission adopte le projet de résolution annexé au rapport du Comité consultatif.

7. Il en est ainsi décidé.

POINT 115 DE L'ORDRE DU JOUR : BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997 (suite)

Second rapport sur l'exécution du budget-programme (suite)

8. Le PRÉSIDENT propose de reporter l'examen de ce point pour permettre la poursuite des consultations officieuses.

9. Il en est ainsi décidé.

QUESTIONS DIVERSES

10. M. TOMMO MONTHE (Cameroun) rappelle que l'Assemblée générale a renvoyé à la Commission des questions telles que le barème des quotes-parts, le projet de budget-programme et les questions relatives au personnel, qui sont déterminantes pour l'avenir de l'Organisation. Il importe de donner à la Commission le temps dont elle a besoin pour se mettre d'accord sur ces questions extrêmement délicates.

11. M. DEINEKO (Fédération de Russie) annonce que, comme elle s'y était engagée, la Fédération de Russie a versé le matin même plus de 63 millions de dollars à l'Organisation. En effectuant ce paiement, qui lui a permis de liquider ses arriérés au titre du budget de maintien de la paix et de réduire sensiblement ceux relatifs aux opérations des Nations Unies au Liban et en Somalie, la Fédération de Russie a donné un nouveau gage de sa volonté de payer intégralement les arriérés dont elle est redevable.

La séance est levée à 15 h 50.
